



ptême : Reconnaissance de

Eglise néo-apostolique
internationale

validité des baptêmes

dispensés au nom de la trinité

divine

ste

Page d'accueil > Eglise > Communiqués > L'Eglise néo-apostolique revoit sa position sur le baptême : Reconnaissance de la validité des baptêmes dispensés au nom de la trinité divine

Zurich. A partir du 24 janvier 2006, l'Eglise néo-apostolique change sa position sur le baptême et le saint-scellé. C'est pour communiquer ce changement qu'une soirée d'information, retransmise par satellite dans les communautés néo-apostoliques du monde entier, a eu lieu à Uster (Suisse).

La nouveauté de la position de l'Eglise néo-apostolique sur le baptême est la reconnaissance pleine et entière des actes de baptême accomplis dans d'autres Eglises chrétiennes. Par le baptême, l'être humain a part à la grâce et proximité divine. Tout homme baptisé devient un chrétien. Toutefois, pour être reconnu, le baptême doit être dispensé en bonne et due forme : au nom du Dieu trinitaire et avec de l'eau. Pour cette raison, l'Eglise néo-apostolique ne reconnaît pas les baptêmes dispensés par les Témoins de Jéhova et les Mormons.

La doctrine néo-apostolique de la régénération, résultant de la combinaison du saint baptême d'eau et du saint-scellé, reste inchangée.

Nous vous invitons à lire le document original [«Définitions du baptême et du saint-scellé au sein de l'Eglise néo-apostolique.»](#)

24 janvier 2006